

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur

Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

N° 2008-8-68

Service consulté

**Programme d'Aide à l'Electrification 2008
Opérations "au coup par coup" - 2ème liste
(C021 - Chapitre 204)**

Résumé : *Dans le cadre des opérations d'aide à l'électrification 2008 dites "au coup par coup", il vous est proposé d'allouer 5 subventions d'un montant total de 28 920 €, concernant le raccordement électrique de 4 puits d'irrigation, dont 2 en opération groupée, et de 2 plates-formes de compostage.*

Lors de la séance du 13 décembre 2007 (rapport n° 2008/I – 6^{ème}/03), notre Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des Autorisations de Programme 2008, votées globalement à hauteur de 400 000 € en matière d'électrification, pour les Communes (320 000 €) et pour les opérations dites "au coup par coup" (80 000 €) et abondées en Décision Modificative n°1 de 50 000 € supplémentaires au titre de ces dernières demandes.

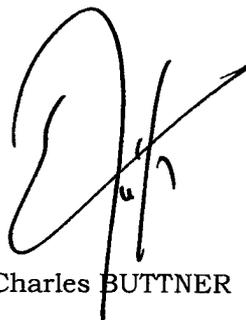
Dans le cadre de ce programme, je vous propose, selon détail figurant en annexe 1, de réserver une suite favorable aux cinq demandes de subvention "au coup par coup" suivantes :

- Société OLAGRI, pour l'électrification d'une plate-forme de compostage à WITTENHEIM, représentant une subvention de 8 692 €,
- Société AGRIVALOR, pour l'électrification d'une plate-forme de compostage à EGUISHHEIM, représentant une subvention de 6 036 €,
- EARL de la KRUTENAU (BORDMANN André), pour l'électrification de son puits d'irrigation à HIRTZFELDEN, représentant une subvention de 7 360 €,
- EARL OBRECHT et Fils, mandataire pour l'électrification de 2 puits d'irrigation à BIESHEIM, opération groupée avec l'EARL MAURER Alain à BIESHEIM, représentant une subvention de 4 540 €,
- EARL MEYER Denis, pour l'électrification de son puits d'irrigation à OTTMARSHEIM, représentant une subvention de 2 292 €.

La prise en compte de ces opérations porterait le montant des Autorisations de Programme affectées aux opérations « au coup par coup » à 103 600 € pour une dotation globale 2008, après DM1, de 130 000 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à ces cinq demandes de subvention, dont une groupée; leur montant sera prélevé sur le chapitre 204 - nature 2042 – fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 04 JUILLET 2008

**Electrification Rurale
PROGRAMME 2008
Opérations « au coup par coup » - 2^{ème} liste**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03554	OLAGRI SARL - MULHOUSE Electrification d'une plate-forme de compostage à WITTENHEIM	21 730,00	40%	8 692,00
ERP03555	SARL AGRIVALOR - EGUISHHEIM Electrification d'une plate-forme de compostage à EGUISHHEIM	15 090,00	40%	6 036,00
ERP03567	EARL DE LA KRUTENAU - NIEDERENTZEN Electrification d'un puits d'irrigation à HIRTZFELDEN	18 400,00	40%	7 360,00
ERP03572	EARL OBRECHT JOEL – KUNHEIM (opération groupée) Electrification de 2 puits d'irrigation à BIESHEIM	11 350,00	40%	4 540,00
ERP03574	EARL MEYER DENIS - OTTMARSHEIM Electrification d'un puits d'irrigation à OTTMARSHEIM	5 730,00	40%	2 292,00
			Total	28 920,00